

RAPPORT DE PRESENTATION DE LA DECISION BUDGETAIRE MODIFICATIVE N°3 DE L'EXERCICE 2012

Préambule : contexte et objectifs de la décision modificative

La troisième décision modificative budgétaire du budget 2012 est logiquement la dernière de l'exercice.

Elle intègre notamment les éléments portés dans les notifications du MESR des 30 juillet (notification générale) et 31 août (notification des contrats doctoraux) 2012.

Par ailleurs, l'établissement procède à divers ajustements sur contrats de recherche, et corrige en cette DBM l'enveloppe correspondant au transfert de la gestion des bourses de mobilité internationale, sur notification de l'Etat.

Les prévisions étant revues à la date du 10 octobre, elles ne portent sur les produits des droits universitaires que très partiellement, l'université n'ayant pas terminé d'inscrire les étudiants.

Après 9 mois d'exécution, l'établissement affine sa projection de consommation de crédits de masse salariale. Il intègre notamment l'impact des mesures prises en fin d'année universitaire 2011/2012, et revoit à la baisse la charge correspondant aux heures complémentaires et aux rémunérations sur contrats de recherche. Il précise aussi ses prévisions de consommation de crédits en masse 10 de fonctionnement ainsi qu'en investissement, en ajustant pour tenir compte de reports d'opération et, en contrepartie, de nouvelles actions.

Enfin, l'Université prévoit des provisions supplémentaires au titre de la variation des passifs sociaux.

Les principaux mouvements s'opèrent sur le budget principal de l'établissement, le CFA n'enregistrant qu'une diminution de charges et recettes de fonctionnement de -9 721€, sans impact sur son équilibre.

I. DBM - Budget Agrégé

A. Section de fonctionnement

Les mouvements proposés en section de fonctionnement sont d'un très faible volume : Elle est abondée en recettes de 49 703€ et réduite en dépenses de -235 709€.

Compte de résultat prévisionnel							
Dépenses par nature	BP + DM1 + DM2	DM3	Total	Recettes	BP + DM1 + DM2	DM3	Total
Masse salariale	69 261 155	-495 499	68 765 656	Subventions ETAT	71 386 919	4 323	71 391 242
Fonctionnement	14 832 048	259 790	15 091 838	Autres recettes	12 721 332	45 380	12 766 712
Total dépenses (A)	84 093 203	-235 709	83 857 494	Total recettes (B)	84 108 251	49 703	84 157 954
Excédent prévisionnel	15 048	285 412	300 460	Déficit prévisionnel			
Total équilibre			84 157 954	Total équilibre		49 703	84 157 954

1. Recettes de fonctionnement

Les nouvelles recettes de fonctionnement du budget agrégé sont constituées des subventions de l'Etat pour 8,7%.

	DBM3	TOTAL
Subventions pour charges de service public	4 323	71 382 742,00
Subventions des programmes 150 et 231	-3 295	71 313 959,00
Subventions autres ministères	7 618	68 783,00

Les subventions de l'Etat font l'objet d'un ajustement marginal, correspondant à la consolidation des lignes suivantes :

DBM3	
masse salariale transférée 2012	13 262
masse salariale EGID	
contrats doctoraux	45 250
fonctionnement transféré 2012 - IPB	-272 000
action spécifique - CADIST	18 025
SUBV CONCOURS	7 230
Rectorat - subv concours internes	-3 755
SUBV SPECIFIQUE ACCESSIBILITE	200 000
Subv. Spécifique MOBILITE	-36 200
allocations IUF	24 893
TOTAL HORS NOTIFICATION	184 938
TOTAL SUBV MESR	-3 295,00

Le MESR a en effet notifié à l'université une réduction de l'allocation de moyens de -272 000€ pour prise en compte du transfert de l'EGID à l'IPB. Cette réduction est contestée par l'établissement, qui reste en contact avec le ministère sur ce point.

Parallèlement, la notification du 30 juillet fait apparaître la subvention pour travaux d'accessibilité annoncée en subvention de fonctionnement. Prévue en investissement lors de la dernière DBM, elle fait l'objet d'un changement de section.

Les crédits de mobilité internationale, prévus en DBM2 à hauteur de 200 000€ faute d'information, sont ajustés de -36 200€ au vu de la notification adressée en septembre.

L'augmentation des subventions de l'Etat émane d'autres ministères au titre de subventions de colloques organisés par l'établissement.

Les autres recettes de fonctionnement connaissent des variations moins sensibles, avec des volumes peu importants

	DBM3	TOTAL
Autres subventions de fonctionnement	26 182	1 251 733,00
Collectivités locales	2 662	122 024,00
Région	2 662	105 224,00
Département		7 800,00
Autres		9 000,00
Union Européenne	-46 700	291 645,00
Autres subventions de fonctionnement	70 220	838 064,00
Autres ressources de fonctionnement courant	-77 454	7 798 478,00
Droits d'inscription	31 340	2 583 380,00
Contrats de recherche	-101 835	3 215 258,00
Région	-78 934	959 761,00
Département	-2 000	
Autres		1 624 302,00
ANR	-20 901	529 360,00
Formation continue	46 446	952 367,00
Taxe d'apprentissage	30 832	339 632,00
Autres prestations (études et travaux)	-30 346	731 641,00
Produits de cession des éléments d'actifs		
Autres recettes encaissables	-53 891	78 035,00
Recettes non encaissables	96 652	3 725 001,00
Reprises sur provisions	56 652	826 434,00
Neutralisation des amortissements		1 389 637,00
Quote part des subventions d'investissement virée		1 059 535,00
Autres	40 000	449 395,00
TOTAL fonctionnement	49 703	84 157 954,00

Les principales ressources en baisse concernent les projets pluriannuels de Recherche et la prévision de produits constatés d'avance, pour suivre le rythme des projets.

La ligne Union Européenne affiche une diminution de -46 700€, qui intègre d'une part la fin du projet de recherche Raudin 1 (-99 000€) et d'autre part de nouvelles recettes, notamment au titre de la mobilité Erasmus (16 455€) et de la subvention accordée à l'IJBA par le Conseil de l'Europe (30 845€).

Au titre des autres recettes encaissables, on peut souligner la forte baisse de prévision des produits financiers (-60 000€), les taux d'intérêt étant quasiment nuls.

Les recettes non encaissables intègrent les nouvelles reprises sur provisions enregistrées au titre des publications et des contrats de recherche, ainsi que 40 000€ de recettes exceptionnelles pour régularisation des charges à payer sur masse salariale opérées en 2011.

2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement enregistrent une baisse de - 235 709€.

Au vu du rythme de consommation de la masse salariale, l'Université prévoit une réduction des crédits portés sur la masse salariale : -495 499€, et enregistre une augmentation de la masse dite de fonctionnement (masse 10) de 259 790€.

2.1. La masse 10

Enseignement	74 665
Recherche	12 112
Documentation	71 010
Diffusion des savoirs	-4 888
Vie étudiante	6 600
Logistique et immobilier	-20 000
Pilotage	-145 000
Dep. Non décaissables	265 291
	259 790

Les prévisions de dépenses décaissables (hors amortissements, provisions, dépenses exceptionnelles et prestations internes), baissent de – 5 501€

Le projet d'acquisition sous l'égide du PRES du logiciel de gestion du patrimoine ne sera finalisé qu'en 2013, ce qui explique la suppression de la ligne de crédits afférente à la subvention s'y rapportant.

Les crédits se rapportant à l'enseignement augmentent du fait

- de l'augmentation des ressources provenant de la taxe d'apprentissage (+31 340€)
- de certaines conventions passées au titre des actions pédagogiques (Humanités – Arts) (+ 28 507€)
- de la mise en place de nouvelles actions de formation continue.

Les crédits de documentation augmentent du fait de l'ajustement des subventions de la Bibliothèque nationale de France, du PRES (projet Région) et de l'Etat (CADIST)

Plus de la totalité des crédits supplémentaires ouverts correspondent à des dépenses non décaissables.

	DBM 3	TOTAL
Charges non décaissables	265 292,00	4 168 772,10
Prestations internes	-11 462	238 031,00
Dépenses exceptionnelles non décaissables	214 430	430 909,10
Dotations aux amortissements	28 100	3 288 765,00
Dotations aux provisions hors charges de personnels	34 224	34 224,00
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés		176 843,00

L'université mène depuis la rentrée universitaire une opération vérité sur la valorisation de ses stocks d'ouvrages. Il est possible que la provision réalisée en 2011 : 198 161€ ne suffise pas à couvrir la variation négative à constater à l'issue de l'exercice. Aussi est-il jugé prudent de prévoir des dépenses exceptionnelles complémentaires à ce titre.

2.2. Les crédits affectés à la **masse salariale** affichent une diminution de : -495 499€ (hors SIGDU)

Les postes constitutifs de cette baisse sont les suivants :

- Conversion de crédits provisionnés en DBM n°2 en charges décaissables : + 200 400 € en dépenses ; - 200 400 € en provision
- Baisse importante de la prévision de dépenses en heures complémentaires liée d'une part au constat d'un écart important entre le nombre d'heures payées sur les 3 UFR et le nombre d'heures supplémentaires « attendues » compte tenu du ratio Potentiel d'enseignement/Charges pédagogiques et d'autre part au constat d'une ouverture de crédits trop importante en DBM2 pour les instituts et départements : -475 256 €
- Baisse de 36 075€ des crédits recherche
- Baisse des dépenses du titre 3 du fait notamment de la non-affectation d'ATER sur un tiers des postes vacants d'enseignants chercheurs et du transfert de 11 lecteurs du titre 3 vers le BU à compter de septembre 2012 (situation de lecteurs dont le renouvellement n'était pas réglementairement possible) : -149 368€
- Intégration des prévisions d'ordre de reversement pour : - 68 000 €

Il convient de souligner que la projection du titre 2 et celle du budget université hors recherche intègrent une augmentation du régime indemnitaire BIATOS titulaires et non titulaires pour un montant de 120 000€.

BUDGET	Variation DBM3
--------	----------------

<i>Titre 2</i>	212 146 €
<i>BU - hors recherche</i>	-475 256 €
<i>recherche</i>	-36 075 €
<i>Titre 3</i>	-149 368 €

<i>TOTAL PREVISION "paye"</i>	-448 554 €
--------------------------------------	------------

<u>Eléments hors paye</u>	
Action sociale	21 455 €
Ordres de reversements	-68 000 €
Réserve de précaution sur m. 30	-200 400 €
Variation des passifs sociaux	200 000 €
<i>TOTAL des éléments hors paye</i>	-46 945 €

<i>Total M30</i>	-495 499 €
-------------------------	-------------------

La ventilation par action de cette prévision est la suivante :

Enseignement	-294 600
Recherche	-150 469
Documentation	-8 378
Diffusion des savoirs	5 037
Vie étudiante	-301
Logistique et immobilier	20 933
Pilotage	-67 721
	-495 499

3. Equilibre de fonctionnement et CAF

3. 1 La décision modificative du budget agrégé donne lieu à un résultat de fonctionnement en excédent, et une capacité d'autofinancement boostée de +292 083€.

Cette CAF doit financer à hauteur de 200 000€, les travaux pour accessibilité prévus en section d'investissement et inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement.

CAF ou IAF :			
Résultat prévisionnel	233 602	291 083	524 685

B. Section d'investissement

Tableau de financement abrégé prévisionnel							
Dépenses d'investissement	BP + DM1 + DM2	DM3	Total	Ressources	BP + DM1 + DM2	DM3	Total
IAF				CAF	233 602	291 083	524 685
Investissement	4 690 186	-296 081	4 394 105	Subventions d'investissement	2 959 506	-243 869	2 715 637
Total emplois (E)	4 690 186	-296 081	4 394 105	Total ressources (F)	3 193 108	47 214	3 240 322
Apport au fdr :		343 295		Prélèvement sur le fdr :	1 497 078		1 153 783,10
Total équilibre		47 214	4 394 105	Total équilibre		47 214	4 394 105

1. Recettes d'investissement

Les prévisions de recettes enregistrent une baisse de -243 869€, dont -200 000€ au titre de la subvention MESR pour travaux d'accessibilité, notifiés en fonctionnement et non en investissement, comme prévu initialement.

Les -43 869€ enregistrés en sus correspondent :

- au changement de section d'une partie des allocations IUF destinés à financer des dépenses d'investissement (mise en adéquation avec la réglementation) : -14 900€ (positionnés en section de fonctionnement)
- à la révision d'acquisitions pour la Bibliothèque universitaire, qui génère une réduction de la participation de l'Université Bordeaux IV (- 4790€)
- aux activités de recherche (- 24 179€)

2. Dépenses d'investissement

Les prévisions de dépenses d'investissement affichent également une diminution : - 296 081€. Pour -245 000€, cela correspond à des reports de prévisions d'acquisitions de matériels bureautiques et à caractère pédagogique.

C. Equilibre

L'équilibre global du budget agrégé est réalisé par un apport au fonds de roulement de 343 295€, qui vient ainsi diminuer le prélèvement sur fonds de roulement voté avant cette décision modificative.

II- BUDGET AGREGE CONSOLIDE

Le budget agrégé consolidé de l'Université présente en prévision de recettes (fonctionnement et investissement) 86 873 591€, constitués par des subventions d'Etat pour 82.18% (71 391 242€).

La section de fonctionnement (83 857 494€) se compose de masse salariale (68 765 656€) pour 82%.

Les dépenses non décaissables (4 169 771€) constituent 27.63% de la masse de fonctionnement (masse 10).

La CAF est fortement impactée par les reprises sur provisions. Elle constitue 11.94% des crédits ouverts en investissement.

Le prélèvement sur fond de roulement consolidé s'élève à 1 153 783.10€.

Après prélèvement, le fonds de roulement s'élève à 7 622 778.33€, soit 33,28 jours de fonctionnement.

Le fonds de roulement supérieur reste ainsi supérieur au seuil de sécurité ministériel.